

A conceptual image featuring a globe of the Earth. The lower portion of the globe is obscured by a white surgical face mask. Two hands, one wearing a blue nitrile glove and the other a pink nitrile glove, are shown holding the globe from the sides. The background is a solid, muted blue color.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Fondation Louis Lépine

70 ans

SOMMAIRE

p.04

MOT DU PRÉSIDENT

p.05

LA
FONDATION

p.06

NOS
BÉNÉFICIAIRES

p.08

JANVIER

p.10

FÉVRIER

p.12

MARS

p.14

AVRIL

p.16

MAI

p.19

JUIN

p.21

JUILLET

p.24

AOÛT

p.27

SEPTEMBRE

p.31

OCTOBRE

p.33

NOVEMBRE

p.36

DÉCEMBRE

p.40

BILAN
FINANCIER

p.41

BILAN DES
ACTIONS

LE MOT DU PRÉSIDENT

"Pour cette année si particulière, dont il est désormais inutile de préciser combien elle a perturbé le fonctionnement du pays, je tiens à exprimer, au nom de la fondation, mes remerciements les plus sincères aux agents de la préfecture de police. Vous avez effectué un travail exemplaire, au plus près de la population parisienne, alors que vous constituiez clairement une cible privilégiée pour le virus par la nature de vos missions.

Bravo à vous pour votre courage, votre détermination et votre exemplarité. Vos qualités honorent la fondation, fière d'être à votre service; elles donnent du sens au travail de ses 23 salariés et les motivent quotidiennement.

La lecture de ce rapport vous montrera que la fondation n'a pas ralenti son action en 2020. La crise a recentré ses missions autour de son ADN : l'hébergement et la solidarité financière de ses ayants droit, pour lesquels elle agit en complémentarité avec les premiers acteurs de l'action sociale que sont la sous-direction d'action sociale du ministère de l'intérieur et celle de la préfecture de police.

J'aimerais revenir brièvement sur deux événements qui ont marqué l'actualité de la fondation cette année.

Le premier est l'arbre de Noël dont l'édition 2020 était prévue à Disneyland Paris, en collaboration avec la Fondation Jean Moulin pour une grande fête des agents de la préfecture de police et des administrations centrales du ministère de l'intérieur. La pandémie a entraîné l'annulation de cette manifestation mais ce n'est que partie remise !

Soyez sûrs que cette année, les deux fondations entendent bien mener le projet à son aboutissement. Comme vous le savez, la fondation a en conséquence procédé à la distribution de plus de 18 000 bons cadeaux pour le Noël 2020 des enfants de la préfecture de police. À ce jour, tous les bons n'ont pas encore été consommés. Dépêchez-vous !

Le second événement concerne les 70 ans de la fondation. À l'unanimité de ses membres, le Conseil d'Administration a voulu marquer cet anniversaire par une action forte. L'Opération Azur promettait d'être unique en son genre : 6 mois de travail et l'action concertée des 5 acteurs de ce dossier pour vous proposer une offre imbattable de vacances en République Dominicaine. Hélas, à peine entamée, la mise en œuvre de l'opération était stoppée à cause du confinement, entraînant son annulation. Là aussi, soyez assurés que la fondation ne s'avoue pas vaincue. Quand le moment sera venu, nous reprendrons contact avec tous les ayants droit détenteurs de leur code personnel et proposerons une nouvelle offre, différente sûrement, mais tout aussi remarquable. Alors, un seul conseil : gardez précieusement vos codes.

Avec la fin de la crise sanitaire, la fondation espère très vite reprendre la billetterie, le kiosque spectacles et rouvrir la médiathèque. En attendant, je vous souhaite une agréable lecture."

**PRÉFÉT HONORAIRE
PIERRE-ANDRÉ PEYVEL**

**PRÉSIDENT DE LA
FONDATION LOUIS LÉPINE**



PRÉSENTATION DE LA FONDATION

Gouvernance de la fondation

La fondation bénéficie depuis 2016 d'un cadre juridique conforme au droit des fondations. Son conseil d'administration est composé de 3 collèges :

- Six membres de droit représentant le ministère de l'intérieur, la préfecture de police et la Ville de Paris
- Quatre personnalités qualifiées
- Six représentants des bénéficiaires.

Le conseil d'administration règle par ses délibérations les affaires de la fondation. Il vote notamment les budgets et approuve les comptes.

Le président de la fondation est élu parmi les membres de son conseil d'administration. Le directeur de la fondation est nommé par le président, après avis du conseil d'administration. Il dirige les services de la fondation et assiste de plein droit, avec voix consultative, aux réunions du conseil d'administration et du bureau.

100 000

C'est le nombre de bénéficiaires que la fondation sert (agents, retraités et leurs familles)

Les missions et les valeurs de la fondation

La Fondation Louis Lépine oeuvre à l'action sociale de la préfecture de police depuis 1950.

Animée par les valeurs de solidarité, d'équité et d'accessibilité, elle est engagée dans les missions suivantes :

- L'aide et la solidarité financière (prêts sociaux, bourses, dons aux familles des personnels victimes du devoir)
- L'hébergement (gestion de résidences et cautionnement de loyers)
- L'organisation de prestations culturelles (notamment les vacances jeunes et la gestion d'une médiathèque) et de loisirs.

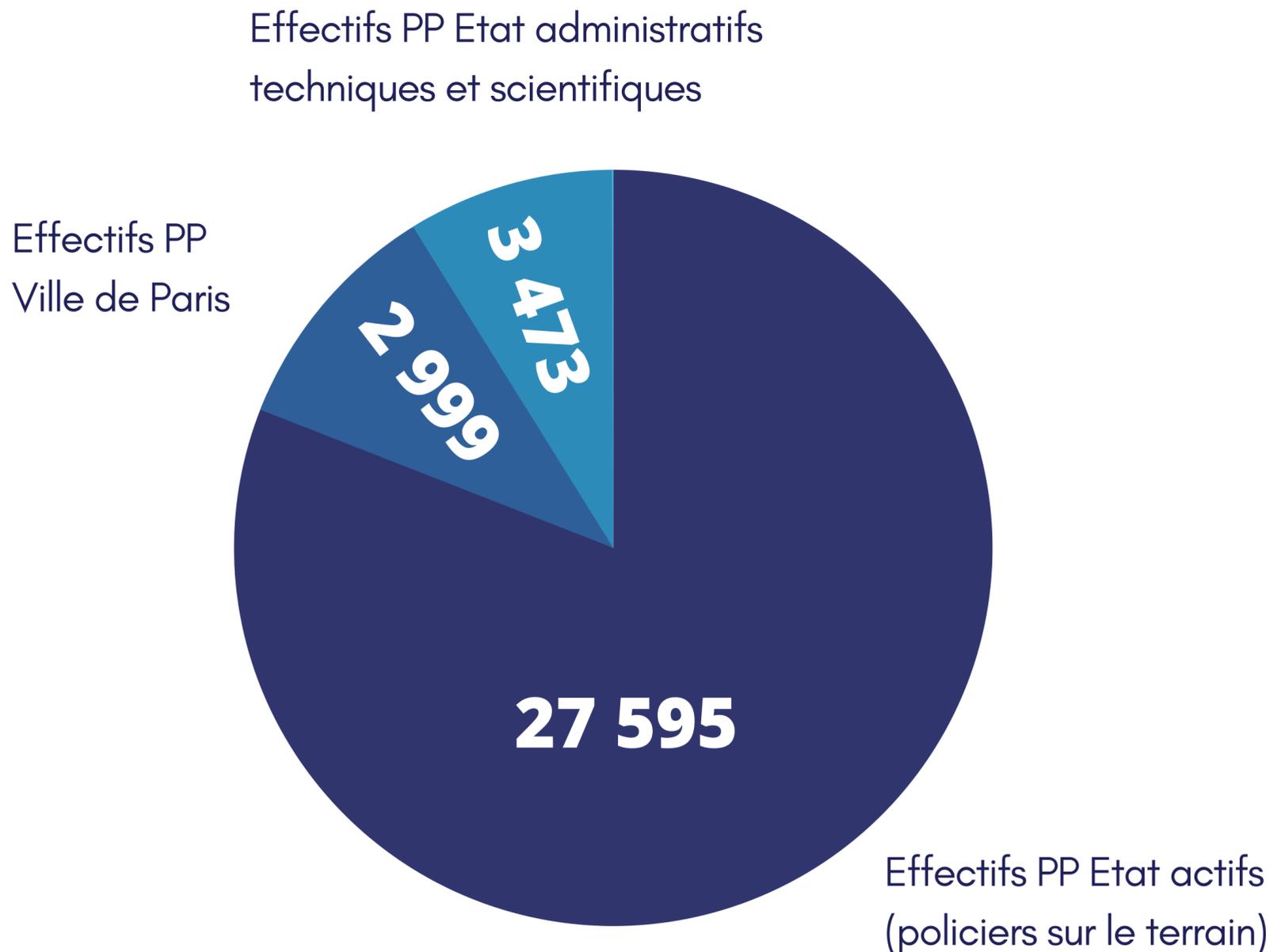
Public ou privé ?

La Fondation Louis Lépine, reconnue d'utilité publique à sa création, est une personne morale de droit privé chargée d'une mission d'intérêt général. Ses salariés relèvent donc du Code du travail et non du statut général de la fonction publique. Elle met en oeuvre des prestations sociales, «conformément aux objectifs fixés par le préfet de police» (article 1er des statuts du 2 mai 2016).

Les ressources de la fondation

Les ressources financières sont constituées de subventions du ministère de l'intérieur, de la préfecture de police (budget spécial de la préfecture de police), de la Ville de Paris et de ressources propres.

NOS BÉNÉFICIAIRES



Total des effectifs de la Préfecture de Police de Paris au 31 décembre 2020

Les représentants des bénéficiaires

Le directeur réunit les représentants des bénéficiaires (organisations syndicales et mutuelles) lors de réunions de travail pour examiner des sujets relatifs aux principaux domaines des compétences de la Fondation Louis Lépine :

- les prêts, la solidarité financière et les résidences (réunion des prêts tous les jeudis matins)
- l'information et la communication (une réunion en février)
- l'action sociale et culturelle (une réunion en septembre)
- la distribution automatique (une réunion en février et une en septembre)

et autant que de besoin pour tout autre sujet (projet de réforme des statuts de la fondation, évènement des 70 ans, budget 2021, fiscalité de la fondation).

Cette année a été toute particulière pour la fondation, qui a dû composer entre annulations, rebondissements et désillusions, mais en assurant toujours au maximum la continuité de ses services.

C'est pourquoi, nous, collaborateurs de la fondation, avons décidé de vous raconter notre année dans ce rapport, sous une forme toute nouvelle.

À l'anné originale, rapport original !

Bonne lecture !

C H A P I T R E

01

J A N V I E R



UN VIRUS VENU DE CHINE

Alors que la fondation se prépare cette année à fêter ses 70 ans, le 9 janvier 2020, la découverte d'un **nouveau virus** est annoncée officiellement par les autorités sanitaires chinoises et l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Pour le moment, rien d'alarmant pour notre continent.

Noël 2019 vient de se terminer, et nous continuons la **distribution des bons-cadeaux pour les enfants**, notamment au Bastion et dans les DTSP. Noël 2019 vient de se terminer, et pourtant la fondation commence déjà à préparer ses prochaines éditions de l'Arbre de Noël.

C'est décidé, en 2020 et en 2021 les enfants et leurs familles **fêteront Noël au parc Disneyland Paris ou au célèbre Grand Rex.**

Au programme : une soirée entièrement privatisée avec pleins de surprises pour petits et grands au célèbre parc de Mickey, ou séance de cinéma avec Féerie des eaux dans le cinéma historique des Grands Boulevards.

C H A P I T R E

02

F E V R I E R



Janvier

Février

UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR LES 70 ANS

En 2019 nous avons publié un appel d'offres en application du Code de la commande publique pour choisir **notre nouveau prestataire de site internet**.

En effet, notre ancien site devenait obsolète et vétuste, et nous voulions :

- offrir un site plus moderne et ergonomique à nos ayants droit
- digitaliser toutes les procédures permettant à nos ayants droit de bénéficier des prestations de la fondation
- offrir le même service à nos ayants droit quelque soit leur lieu d'affectation

C'est finalement l'agence digitale **Adiméo** qui remporte le marché pour le site, et **UNI-CE** pour les prestations internet et loisirs.

Date de livraison annoncée : **Septembre 2020 !**

En février nous adoptons une nouvelle **stratégie de communication sur les réseaux sociaux**. Dorénavant, les contenus seront plus graphiques et plus thématiques, dans le but de vous tenir efficacement informés de nos activités.

Dans l'optique de se rapprocher un peu plus de vous, nous créons un **Groupe Facebook "de la Fonda"**, véritable forum où vous pouvez entre autres nous poser des questions et où nous vous sollicitons pour des avis ou sondages.

Cette histoire de virus devient de plus en plus inquiétante, mais toujours pas d'affolement.

C H A P I T R E

03

M A R S

UN MOIS DE MARS RICHE EN REBONDISSEMENTS

L'édition 2020 du **forum vacances** se tient le 3 mars. Plus d'une vingtaine de partenaires vacances sont présents pour vous présenter leurs prestations et vous conseiller au mieux, au 1er étage du bâtiment Massillon. Chaque partenaire propose un lot pour la tombola, dont des week-ends, des semaines en mobil-homes et des croisières.

Le 11 mars, c'est le **premier Bureau de l'année**, composé de 4 membres : le président M. Pierre-André PEYVEL, la vice-présidente Mme Frédérique LAMBERT, la secrétaire Mme Jacqueline JOURDAN et le trésorier M. Christophe PEYREL. Le Bureau permet d'étudier tous les sujets qui seront abordés en point d'information ou de vote au **Conseil d'Administration**.



"Et là, c'est le drame."

Finalement, on l'avait peut-être sous-estimé ce virus ...

Après une campagne sanitaire de recommandation des « gestes barrières » hygiéniques et de distanciation physique, le **lundi 16 mars**, le président de la République annonce lors d'une adresse à la nation la décision d'un **confinement au niveau national**.

La fondation, qui fonctionne comme une entreprise, doit alors fermer ses portes au public pour plusieurs semaines ...

C H A P I T R E

04

A V R I L

UN CONFINEMENT TOTAL

Le mois d'avril commence, et comme la plupart des français, nous passons le plus clair de notre temps chez nous. Certains cuisinent, d'autres se remettent au sport, d'autres encore prennent des nouvelles de leurs proches sur Zoom.

Mais la fondation **continue d'assurer une partie de ses services !**

En effet, durant cette période, des sorties de promotion sont avancées et affectées en urgence à la préfecture de police, pour venir en renfort notamment sur des contrôles d'attestation.

Dans ce cadre, **une douzaine d'entrées de jeunes policiers ou d'ADS sont effectuées** dans la résidence du Kremlin-Bicêtre, dont 1 entrée en cabine d'urgence et une autre dans l'appartement d'urgence pour y loger une famille.

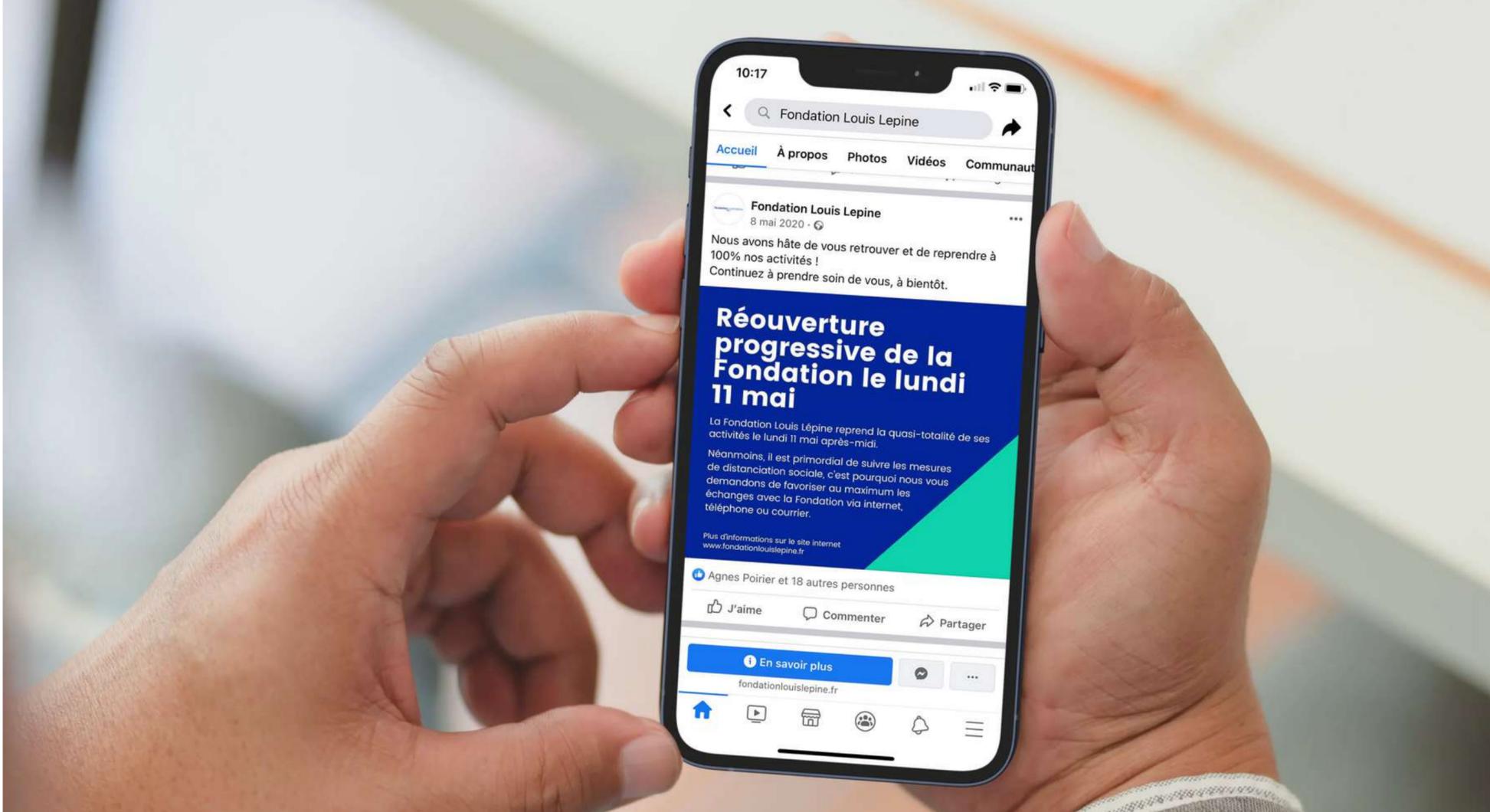
Dans un autre registre, pour soutenir les corps de métiers mobilisés pendant cette période de pandémie, les enfants des collaborateurs de la fondation n'hésitent pas à ressortir les crayons et feutres pour envoyer de beaux dessins sur les réseaux sociaux.



C H A P I T R E

05

M A I



RÉOUVERTURE DE LA FONDATION

Après quasiment 2 mois de confinement, la **fondation rouvre le 11 mai**.

Le 18 mai 2020 nous signons l'avenant N°1 à la convention cadre du 10 février 2021 relative à la **mise à disposition de moyens** par le préfet de police au profit de la Fondation Louis Lépine.

La **convention cadre signée** entre l'Etat (préfecture de police), la ville de Paris et la Fondation Louis Lépine, définit les actions sociales qui lui sont confiées : l'organisation de l'Arbre de Noël de la préfecture, des séjours jeunes, l'aide au logement, la distribution automatique. Cette convention encadre également les moyens matériels, logistiques et financiers mis à la disposition de la Fondation Louis Lépine par le préfet de police pour l'accomplissement de ces missions.

Petit à petit nous prévoyons nos projets pour l'année à venir, en tenant compte de la situation exceptionnelle

dans laquelle nous nous trouvons.

Nous recommençons à travailler avec tous nos partenaires vacances afin de proposer au plus grand nombre des offres pour l'été, et ainsi oublier ces 2 longs mois enfermés.

Dans ce cadre, la fondation encourage les agents à partir avec nos prestataires vacances en négociant avec eux des offres inédites, et s'engage également à **rembourser intégralement** les séjours qui seraient annulés à cause d'un nouveau confinement.

Pour aider les partenaires qui venaient avant le confinement exposer leurs produits dans les différents sites de la PP, nous organisons durant le mois de mai des **opérations spéciales**, comme une vente de produits du terroir et une opération fête des mères en partenariat avec L'Occitane et Les aventuriers du biscuit.

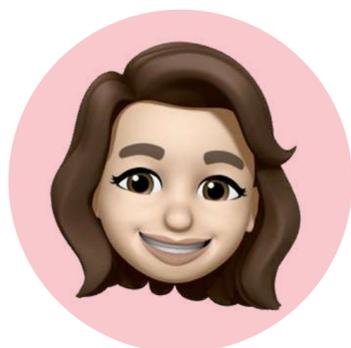
Focus Ressources Humaines

La fondation **a recruté 7 salariés** en 2020, dont 4 CDD et 3 CDI.

10 salariés ont quitté la fondation, dont 2 démissions, 3 licenciements autres qu'économiques et 5 fin de CDD. Le **Comité Social et Economique** s'est réuni 3 fois.

Un guide des bonnes pratiques informatique a été élaboré.

14 salariés ont épargné pour bénéficier de Chèques Vacances et 11 salariés ont bénéficié de coupons sport.



Marie-Claude Chargée des Ressources Humaines

"L'année 2020 a définitivement été **l'année du télétravail**.

Lors du premier confinement, **6 salariés ont pu télétravailler** et 19 salariés ont été mis au chômage partiel.

Conscients de la nécessité de développer cette pratique, nous avons par la suite acheté **10 ordinateurs portables**. Chacun des salariés dotés de ces outils a désormais la possibilité de travailler chez lui 2 fois par semaine et a signé **une charte** répertoriant les bonnes pratiques du télétravail.

Dès la réouverture de la fondation, nous avons mis en place un **protocole COVID-19**.

Nous avons fourni à tous les salariés des **masques et du gel hydroalcoolique**. Les portes, poignées de porte, boutons d'ascenseur et toute autre surface pouvant être touchée par des personnes étaient **désinfectées plusieurs fois par jour**. Des marquages au sol ont été disposés afin de **garantir les distanciations préconisées**.

Les horaires d'ouverture et de travail ont été aménagés afin d'éviter aux salariés d'être dans les transports en commun aux heures de pointes tout en assurant la continuité de nos missions."

C H A P I T R E

06

J U I N

ON DÉMÉNAGE !

La **médiathèque rouvre le 2 juin**, avec un nouveau protocole sanitaire : mise en quarantaine des ouvrages après emprunt, masques obligatoires, accueil de 6 personnes maximum etc.

Le 5 juin, c'est le grand chamboulement, on déplace des meubles, on découvre de nouveaux bureaux, bref, **on déménage !**

Le 25 juin se tient le **premier Conseil d'Administration de l'année**.

En raison de l'état d'urgence sanitaire et le nombre de places dans les salles de réunion étant limité, seuls les **membres des administrateurs ayant une voix délibérative sont conviés**. Les membres suppléants du collège des représentants des bénéficiaires qui le souhaitent peuvent assister à la séance en visioconférence ou audioconférence.

Les décisions adoptées lors de ce CA sont **l'approbation des comptes et l'affectation du résultat** de l'exercice 2019 ainsi que **l'actualisation de la dotation initiale**.



Pierre Responsable des Moyens Généraux

"La convention d'occupation des locaux que nous avons établie avec la préfecture a évolué, c'est pourquoi ce mois-ci **certains services déménagent**.

Le service Vacances Loisirs occupe désormais des **bureaux situés à l'entresol**, où se trouvait l'ancienne cafétéria.

L'accueil du public y est plus confortable et tous les collaborateurs du service sont maintenant réunis dans le même espace.

D'autre part, des **travaux commencent sur l'îlot Massillon**, côté Notre-Dame.

Nous décidons donc de déplacer le service Direction et Ressources Humaines dans le même couloir que le service Solidarité Logement.

Tous ces transferts et démontages sont **gérés par le service Moyens Généraux**, et la DILT s'occupe du bon raccordement des postes informatiques et téléphoniques."

C H A P I T R E

07

J U I L L E T

C'EST L'ÉTÉ !

Côté projets, nous commençons à **monter l'opération spéciale** pour les 70 ans de la fondation. Nous finalisons aussi le projet sur le **cautionnement des logements privés**.

Les premiers enfants partent en colos pour la saison été, nous avons heureusement pu conserver quelques séjours malgré le contexte sanitaire.

Nous devons modifier nos plans pour **l'Arbre de Noël** : nous nous organisons avec Disneyland et Le Grand Rex pour que les événements se déroulent dans le respect des **gestes barrières** : pour la Fée des eaux, par exemple, nous prévoyons plusieurs séances pour assurer des sièges d'écart entre les familles.



Louise Chargée des partenariats

"Dans le cadre de l'action sociale de la fondation, je continue, en 2020, à développer un **réseau de partenaires** qui s'engagent à **procurer un avantage** ou un traitement particulier aux agents de la préfecture de police de Paris.

Ces avantages traduisent la considération que le partenaire porte aux agents afin d'**améliorer leur cadre de vie**.

Les agents peuvent proposer des noms de partenaires qu'ils souhaitent voir rejoindre le réseau, et je m'occupe de les démarcher et de signer une convention avec eux.

La crise sanitaire a forcé les commerçants à se réinventer en **proposant de nouveaux services** : commandes, click and collect, livraison etc, mais cela ne les a pas découragés à intégrer le Réseau Commerçants !

Ainsi, plusieurs partenaires répartis dans les catégories Sport, Maison, Enfants, Beauté/Mode, Gastronomie et Auto/Moto/Bateau **s'ajoutent petit à petit à notre réseau.** "

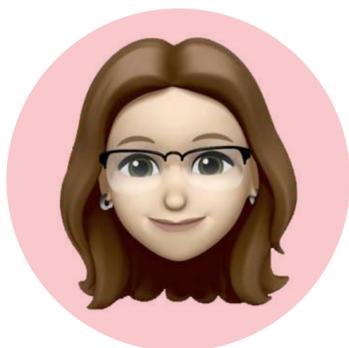
Focus

Solidarité

Logements

Cette année le pôle Solidarité Logements n'a **jamais stoppé ses activités** de prêts, bourses aux orphelins, et logements.

Concernant les prêts, nous constatons une **baisse des demandes**, due en partie au fait que nous n'avons pas pu nous rendre dans la plupart des écoles de police. Cependant, nous appliquons des taux inférieurs à ceux pratiqués par les banques ou les établissement de crédit, le nombre de **prêts à taux préférentiels s'est donc maintenu**.



Corinne

Responsable Pôle Solidarité Logements

"En 2020 nous avons pu réaliser **84 entrées en résidences**, et nous avons pu loger **43 agents** qui venaient de sortir des écoles de police.

Malgré la situation sanitaire, nous avons pu **rénover 24 logements** de la résidence du Kremlin-Bicêtre, 2 dans celle des Bluets et 4 dans celle de Sauffroy.

La grande nouveauté de cette année a été le **renforcement du cautionnement**.

Historiquement, la fondation se **porte caution des loyers et charges impayés** pour les agents occupants un logement privé du parc du bureau du logement de la préfecture.

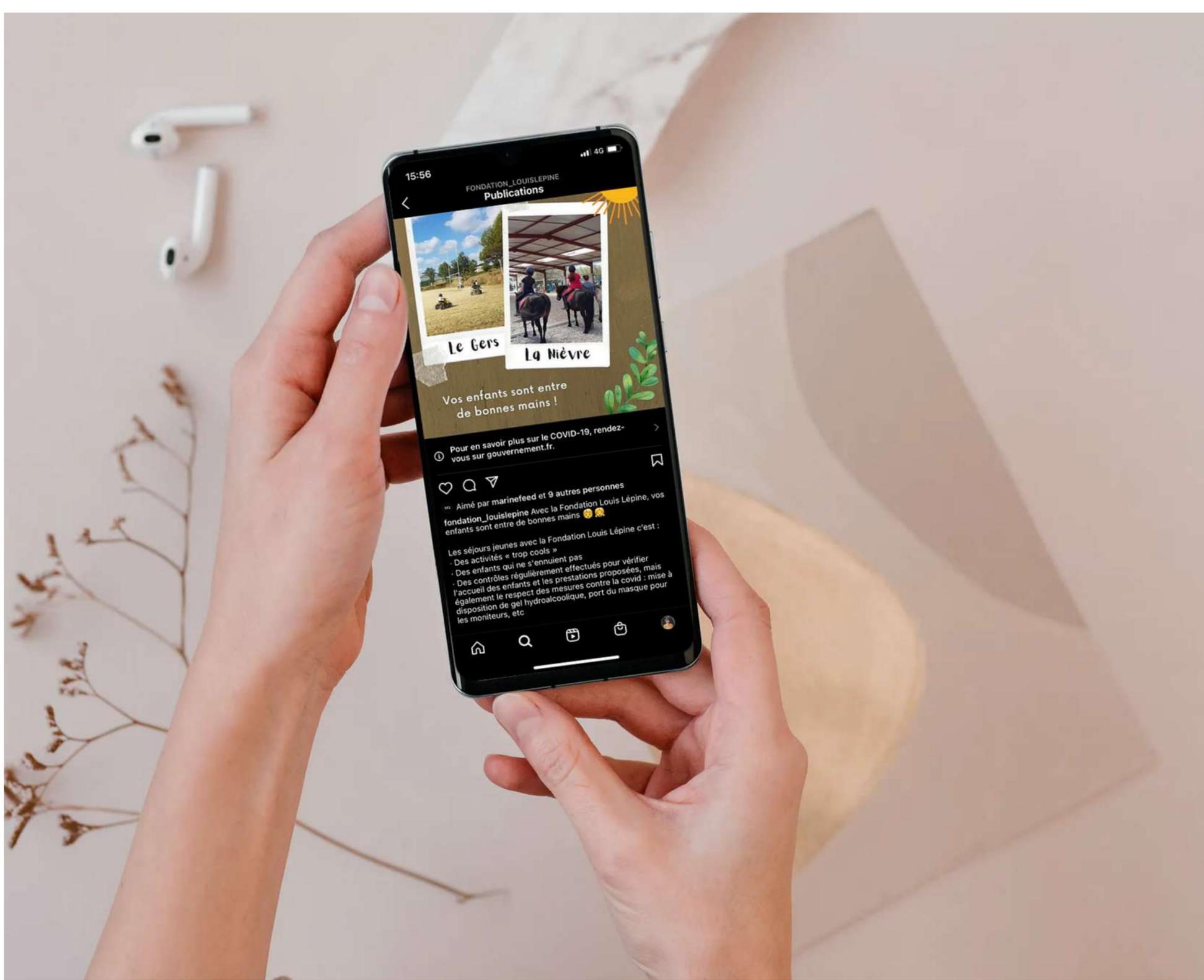
Dans un souci d'élargir cette offre, nous avons mis en place un **nouveau dispositif de cautionnement des logements privés**, hors parc PP, permettant aux agents d'accéder à des logements correspondant à leurs critères de localisation, surface et budget.

Les agents peuvent donc désormais **trouver par eux même un logement** et bénéficier du cautionnement de la fondation."

C H A P I T R E

08

A O Û T



IL FAIT CHAUD, NON ?

En ce début du mois d'août caniculaire, Paris est un sauna.

Quelle chance ont les enfants qui partent se rafraîchir à la plage ou à la campagne avec les séjours d'été de la fondation !

Et même si l'été est loin d'être terminé, nous publions le 4 août le **catalogue pour les séjours jeunes d'automne.**

Le 21, nous reprenons l'activité **théâtre et billetterie.**

Tous les ans nous nous rendons dans les écoles de police quelques semaines avant l'arrivée des agents en région parisienne afin de présenter nos prestations en termes de solidarité financière, de logement et de loisirs.

Cette année, quasi toutes nos interventions ont été annulées à cause de la situation sanitaire.

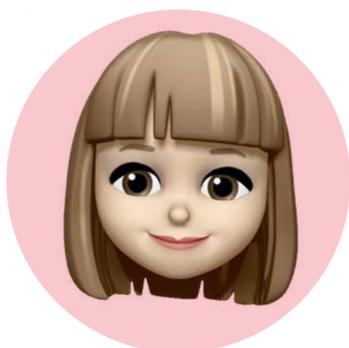
Nous avons toutefois pu nous rendre dans 4 écoles en août et en septembre : Périgueux, Nîmes, Oissel et Roubaix.

Focus Vacances Jeunes

Comme tous les ans, la fondation propose **4 saisons pour les séjours jeunes**.

Cet hiver, **115 enfants** ont pu partir, puis **213** en été et **86** en automne. Les séjours de printemps ont **tous été annulés** en raison de la situation sanitaire.

2020 a aussi marqué le renforcement des **visites de centres**, désormais mutualisées avec la Fondation Jean Moulin et la Fondation Daguesseau pour s'assurer de la qualité des séjours proposés et du bon encadrement des enfants.



Cécile Responsable Pôle Vacances Loisirs

"Cette année a été tout à fait exceptionnelle pour les séjours colos.

Cependant, les prestataires, aux côtés de la fondation, ont mis en place des protocoles sanitaires en vigueur, s'articulant autour de **3 principes : sécurité, contrôle et traçabilité**.

Par exemple, le nombre d'enfants par chambre a été diminué, le nettoyage et la désinfection ont été renforcés, les chambres et locaux ont été aérés et les activités en plein air ont été privilégiées.

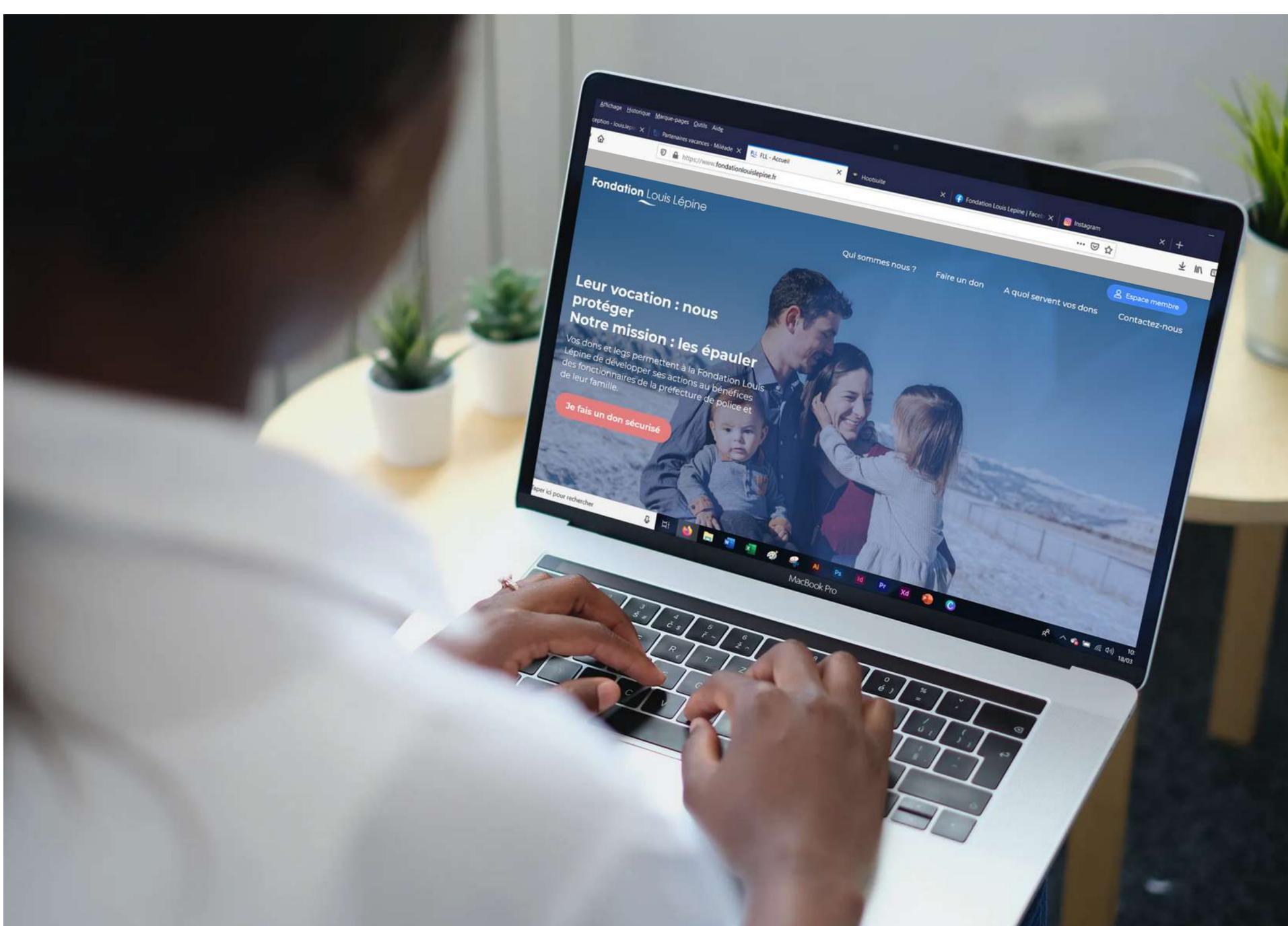
Nous avons **sécurisé les séjours d'été** en faisant un état des lieux et des partenaires en mesure d'accueillir les enfants dans le respect des gestes barrières. Ainsi, **8 prestataires** se sont mobilisés, et on permis **l'accueil de 213 enfants**.

Cette année nous avons aussi visité plusieurs centres de colos. À l'issue de ces visites, nous avons effectué des **comptes rendus** faisant état de nos remarques et nos conseils, que nous avons transmis aux prestataires."

C H A P I T R E

09

S E P T E M B R E



LE NOUVEAU SITE EST EN LIGNE !

Le 8 septembre, nous lançons les **inscriptions pour le concours de dessin**, qui se tiendra le 14 octobre.

3 sites différents accueilleront les enfants, répartis en 5 catégories d'âge: 5 ans, 6/7 ans, 8/10 ans, 11/13 ans et 14/17 ans.

C'est le grand jour ! En ce 17 septembre, nous lançons notre **tout nouveau site internet** : plus moderne, plus simple, plus clair, pour que vous puissiez dorénavant bénéficier de tous nos services directement en ligne !

Le 29 le jury du concours de nouvelles 2019 dont le thème était « Où étiez-vous le 15 avril 2019 ? Quel est votre alibi... » se réunit sous la présidence de Monsieur Olivier Vincent,

secrétaire général du service de la mémoire et des affaires culturelles, et en la présence de la première lauréate du concours 2018, Mme Nina Ozcan.

Voici **les lauréats** des trois premières nouvelles :

- 1er prix : Et si c'était vrai ? par Hélène Goualard
- 2ème prix : Vengeance divine à Notre-Dame par Pascale Wurmser
- 3ème prix : Nous redeviendrons poussières par Christine Boni

Les prix ont été adressés aux lauréats par voie dématérialisée.

Un recueil de nouvelles portant sur les 4 dernières éditions de ce concours sera publié en 2021 pour le plus grand bonheur de tous nos lecteurs.

DOSSIER SPÉCIAL : LE NOUVEAU SITE INTERNET

Dès le début de l'année 2020, nous **commençons les ateliers** avec Adiméo.

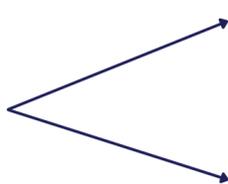
Notre but : définir précisément ce dont nous avons envie pour notre nouveau site, divisé en 3 parties pour préserver la sécurité des données personnelles des ayants droit :

- La partie "**Vitrine**" : c'est le site public que tout le monde peut voir et qui présente nos actions
- La partie "**Espace Membre**" : réservée aux bénéficiaires de la fondation, c'est la partie du site où vous avez accès à tous nos services et à toutes nos offres
- La partie "**Back Office**" : c'est la plateforme administrative et logistique, qui nous permet de gérer vos demandes, que ce soit des dossiers de prêts, subventions, séjours jeunes, médiathèque, etc

Les ateliers sont **essentiels** car ils permettent à Adiméo de **comprendre nos besoins et nos attentes**, dans le but de créer un **site sur-mesure**.

La mise en place d'un nouveau site internet nous permet également de **revoir intégralement notre charte graphique**. Avec l'aide d'Adiméo nous définissons les nouvelles couleurs qui composent notre identité visuelle, la nouvelle police d'écriture et surtout, notre **tout nouveau logo**, dont une version a été déclinée pour fêter les 70 ans de la fondation.

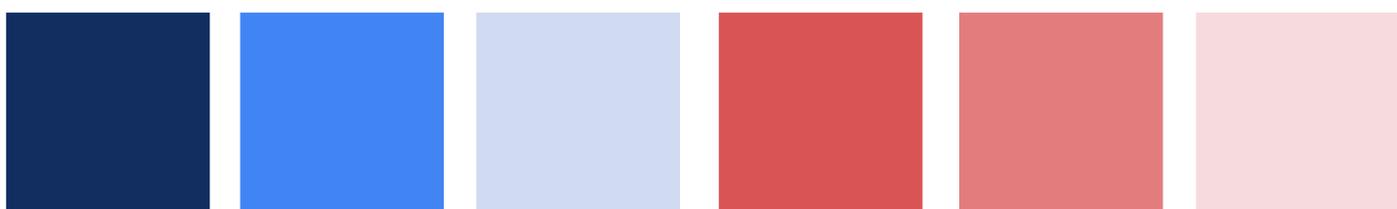
Notre nouveau logo :



Fondation Louis Lépine

Fondation Louis Lépine
70 ans

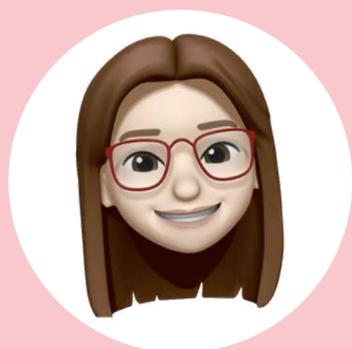
Nos nouvelles couleurs :



Plusieurs mois après la fin des ateliers, Adiméo nous livre une **première version du site**. Tous les services de la fondation effectuent des tests et des simulations pour vérifier si tout fonctionne correctement, et pour proposer des améliorations. Et le 17 septembre, c'est le **jour J**, on lance le site.

Désormais, vous pouvez **profiter des services suivants totalement en ligne** :

- **Solidarité Financière** : simulation pour les demandes de prêt, dépôt des dossiers de demandes de prêt et de bourse aux orphelins, consultation de la demande dans son Espace Membre
- **Solidarité Logement** : dépôt de demandes d'hébergement dans les résidences de la fondation, réception des quittances de loyer, stockage des documents nécessaires à la constitution des dossiers
- **Vacances famille et séjours jeunes** : dépôt des demandes de subventions vacances, liste des partenaires vacances famille, réservation 100% digitale pour les séjours jeunes, stockage des documents et des informations nécessaires à la constitution des dossiers
- **Loisirs** : billetterie en ligne, réservation d'ouvrages à la médiathèque, kiosque presse en ligne
- **Autres** : liste des partenaires Réseau Commerçants, signalement de distributeurs automatiques défectueux



Manuela Responsable juridique

"Depuis la phase de construction du site, la **protection de vos données personnelles** est au cœur de nos préoccupations.

Nous collaborons étroitement avec les services de sécurité de la préfecture afin d'assurer un niveau de sûreté maximal lors de la saisie de vos données et du dépôt de vos documents sur le nouveau site internet.

Nous veillons à chaque étape à respecter le **Règlement Général sur la Protection des données (RGPD)** selon les principes suivants :

- Définition des finalités : quel est le but de la collecte ?
- Minimisation de la collecte de données : nous collectons uniquement les données nécessaires à traiter votre demande
- Durée de conservation : les données sont détruites selon une procédure et un calendrier précis
- Sécurité : accès sécurisé et restreint uniquement aux personnes habilitées à traiter vos demandes.

Conclusion : vos données sont en sécurité à la fondation !"

C H A P I T R E

10

O C T O B R E



C'EST ANNULÉ ...

Le nouveau **Conseil d'Administration** se déroule en comité restreint le 1er octobre. Les décisions annoncées sont les suivantes :

- **élection de la vice-présidente** : Mme Frédérique LAMBERT est réélue
- projet de modification des statuts et du **règlement intérieur** de la fondation : possibilité d'assister au Conseil d'Administration par audio/visioconférence et de voter par voie électronique
- transfert du **siège social** de la fondation au 1-5 rue Massillon.

Le 20 octobre le Conseil d'Administration a délibéré par voix électronique les décisions suivantes :

- **arbre de Noël 2020** : report des prestations en 2021
- **arbre de Noël 2020** : attribution de chèques cadeaux pour les enfants de 0 à 12 ans

De **nouvelles mesures sanitaires** chamboulent tous nos projets de fin d'année.

Nous sommes contraints d'**annuler l'Arbre de Noël et le marché de Noël**, et de **reporter** le concours de dessin.

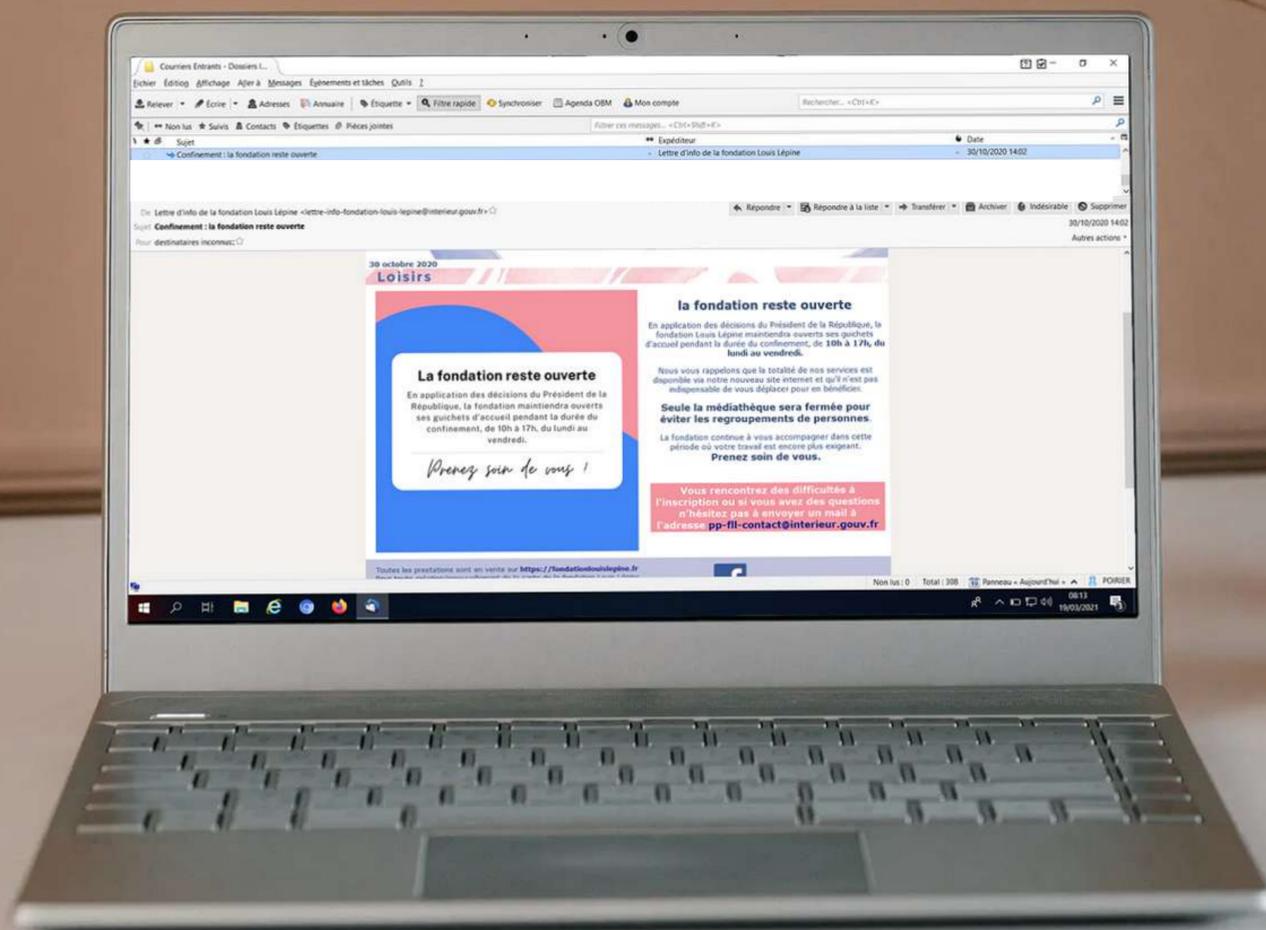
En remplacement de l'évènement prévu pour l'Arbre de Noël, 18 000 **bons-cadeau multi enseignes Wedoogift** d'une valeur de 30€ par enfant est envoyé par voie dématérialisée sur les adresses mails professionnelles des agents dès le 11 décembre 2020. Ces bons sont valables 1 an et auprès de nombreuses enseignes directement en magasin où sur internet.

Le 28 octobre, la France est **de nouveau confinée**.

C H A P I T R E

11

N O V E M B R E



LA FONDATION RESTE OUVERTE

Durant tout ce mois de novembre la **fondation reste ouverte** et assure ses services. Seule la **médiathèque ferme ses portes**, pour éviter les regroupements de personnes.

L'arrivée du nouveau site internet permet aux agents de continuer à bénéficier de nos offres **sans devoir se déplacer**.

Le 21 nous signons la **CPOM 2020-2022** (la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens) conclue entre la Ville de Paris, le Ministère de l'intérieur, la préfecture de police et la Fondation Louis Lépine qui fixe pour 3 ans des objectifs qui se déclinent **autour de 3 axes** :

- l'amélioration de la **pertinence des prestations** proposées en matière de solidarité financière, de logement et de loisirs
- la consolidation du **modèle économique** de la fondation
- l'optimisation des **fonctions supports**

En parallèle, les **nouvelles machines de distribution automatique MaxiCoffee** sont progressivement installées dans tous les sites de la préfecture.

Mi-novembre nous lançons les **inscriptions pour les séjours jeunes** d'hiver, en croisant les doigts pour que la situation sanitaire se soit améliorée d'ici-là.

Focus

Distribution Automatique

L'année 2020 a été marquée par l'arrivée d'un nouveau prestataire de distribution automatique. Au revoir Selecta, bonjour MaxiCoffee !



Dominique Gestionnaire de la distribution automatique

"Dans le but de satisfaire les agents, la société MaxiCoffee a débuté l'installation de **315 nouveaux distributeurs** dans tous les sites de la préfecture.

Désormais, les agents disposent de **distributeurs neufs**, et ce, pour les boissons chaudes et les snacks.

Une attention particulière a été portée sur le choix des produits proposés ainsi que sur les différents modes de paiement possibles, comme le CB sans contact, par exemple.

La distribution automatique est une activité cruciale de la fondation, car **l'intégralité de ses recettes permettent de financer les prestations** vacances jeunes, certaines prestations de loisirs ainsi qu'une partie de l'opération spéciale des 70 ans.

N'hésitez donc pas à continuer de consommer vos boissons et snacks préférés avec nos toutes nouvelles machines MaxiCoffee !"

C H A P I T R E

12

D É C E M B R E

Fondation Louis Lépine : ils vous protègent, nous les épaulons

Ils vous protègent au quotidien, mais eux, qui les aide ? Venir en aide aux agents de la préfecture de police de Paris, et à leur famille, telle est la mission de la Fondation Louis Lépine.

Depuis 1950, la Fondation Louis Lépine, en hommage au célèbre préfet de police du même nom, œuvre à l'action sociale de la préfecture de Police de Paris. Animée par des valeurs de solidarité, d'équité et d'accessibilité, elle est engagée dans les missions sociales auprès de tous les policiers parisiens en activité ou à la retraite, ce qui représente environ 100000 personnes au total.

Aide aux logements pour les jeunes recrues

La Fondation Louis Lépine est ainsi engagée dans des missions d'aide au logement, notamment pour les jeunes policiers. Elle leur apporte ainsi son aide pour éviter le mal-logement :



- Mise à disposition de 128 logements sur Paris,
- Prise en charge du cautionnement des loyers privés.

Solidarité aux familles victimes du devoir

Pour les familles ayant malheureusement perdu un conjoint ou parent dans l'exercice de ses fonctions, la Fondation Louis Lépine apporte sa solidarité financière. Elle intervient ainsi en complément de la pension versée par le Ministère de l'Intérieur, et ce quelles que soient les circonstances de la mort de l'agent. Elle peut ainsi aider dans le paiement des obsèques, de frais de déménagement ou autres, liés au décès, et bien évidemment verser une bourse pour les études des orphelins.

La fondation en chiffres

Les principales actions de la Fondation Louis Lépine concernent la solidarité. Ainsi en 2019, grâce à l'action de la fondation :



*Leur vocation : nous protéger
Notre mission : les épauler*

- 226 prêts sociaux ont été accordés
- 75 orphelins sont suivis et bénéficient d'une bourse chaque année,
- 204 agents ont pu être logés dans des conditions décentes.

Fondation Louis Lépine

La Fondation Louis Lépine est reconnue d'utilité publique, habilitée à recevoir dons et legs. Votre générosité lui permet de développer ses actions au bénéfice des agents de la préfecture de police et de leur famille.

Vous pouvez effectuer des dons en ligne ou par chèque.

Pour faire un legs ou désigner la Fondation Louis Lépine comme bénéficiaire d'une Assurance-vie, nous vous invitons à contacter :

Mme Leca, en charge de la gestion des dons/legs et Assurances-vie
au 01 53 71 43 40
ou marie-claude.leca@interieur.gouv.fr.

Fondation Louis Lépine
<https://www.fondationlouislepine.fr/>

Publi-rédactionnel

UNE FIN D'ANNÉE MOUVEMENTÉE

Le premier décembre le **magazine "Seniors Actuels"** publie une pleine page de publi-reportage au sujet de la fondation dans un dossier spécial Donations, Legs & Assurance Vie. Cet article a permis de recevoir quelques dons en fin d'année, tous réaffectés en fonction des volontés des donateurs.

Le 9 décembre une nouvelle réunion du **Conseil d'Administration** adopte les décisions suivantes :

- la fixation de la politique de provisions sur charges locatives
- le projet de budget 2020
- le projet de placements de trésorerie

Le 11, nous lançons enfin, après des mois de préparation, notre opération spéciale **70 ans** de la fondation : **l'Opération Azur !**

Mi-décembre nous mettons fin à notre partenariat avec Kalidéa pour accueillir un nouveau prestataire loisirs : **Uni-CE**.

Uni-CE propose une foule de loisirs pour le plus grand plaisir des agents et cela 7 jours /7 et 24 heures/24 : du cinéma, des parcs de loisirs, de la billetterie culturelle, des voyages, des box, des chèques cadeau, des abonnements presse...

De plus, La billetterie est **subventionnée par la fondation** et accessible avec une **Carte Loisirs** active (les agents peuvent se procurer une carte directement depuis le site internet de la fondation pour 5€ par an, et elle permet notamment l'accès à d'autres services de la fondation comme la médiathèque ou les subventions vacances).

DOSSIER SPÉCIAL : L'OPÉRATION AZUR

70 ans déjà (et pas une ride) ! Pour que cet anniversaire puisse être fêté dignement, nous avons décidé de proposer une **opération spéciale** pour remercier les agents de leur **engagement dans leur travail** durant cette période difficile, ainsi que leur **fidélité envers la fondation**.

Le projet était le suivant : permettre aux agents de décompresser en leur proposant une offre sans précédent. Et quoi de mieux pour **décompresser que des vacances au soleil** ? Nous avons appelé ce projet : l'**Opération Azur**.

Nous avons donc commencé à travailler avec l'agence Havas Voyages, la compagnie aérienne Air Caraïbes, l'Office de Tourisme de la République Dominicaine, l'hôtel Bahia Principe La Romana, l'hôtel Be Live Collection Punta Cana et l'hôtel Whala Bavaro Punta Cana pour monter **un voyage réservé aux agents** à un prix défiant toute concurrence.

Le résultat : un voyage 9 jours / 7 nuits en République Dominicaine pour **350€** tout compris (vol, hébergement, pension complète, animations etc). Le lancement se fera à la mi-décembre et nous publierons un teaser pour encourager les agents à se procurer la Carte Loisirs (seule condition pour participer à l'offre).



Le **déroulement de l'opération** était celui-ci :

- Le mardi matin 15 décembre à partir de 10h, les agents pouvaient d'ores et déjà se rendre sur une page dédiée du site Havas Voyages pour découvrir l'offre
- Ils pouvaient ensuite contacter ou venir directement à la fondation pour que nous puissions leur fournir un code personnel
- Ils devaient ensuite contacter par téléphone notre partenaire Havas Voyages pour réserver le séjour en leur communiquant le code personnel remis par la fondation

Une **FAQ** (Foire Aux Questions) a été mise en place sur la page Facebook et sur le site internet de la fondation, FAQ qui a été régulièrement mise à jour en fonction des questions additionnelles des agents.

Les réservations devaient s'étaler du **15 décembre au 15 janvier**, mais dès le 15 décembre au soir nous avons distribué plus de 250 codes et 200 réservations avaient été réalisées chez Havas Voyages.

Victime de notre succès, le 16 décembre nous avons suspendu la distribution de codes, pour que tous ceux qui les avaient déjà puissent contacter Havas Voyages.

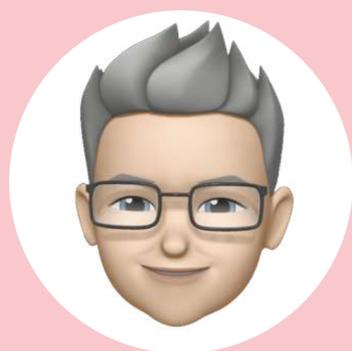
Nous avons donc continué de travailler avec nos partenaires pour obtenir des **places d'hôtel et d'avion supplémentaires** pour les personnes ayant eu un code mais pas de réservation.

Début janvier 2021, nous avons donc débuté **l'acte 2 de l'opération**, qui a permis à plusieurs agents de réserver des séjours.

À ce jour, l'opération n'a pas pu se dérouler dans les conditions prévues et de nombreuses annulations ont eu lieu, mais pour les ayants droit qui ont dû annuler, ce n'est que partie remise ! Nous avons hâte de recevoir les photos des agents qui ont pu partir. Vous verrez cela dans le rapport d'activité de l'année prochaine !



BILAN FINANCIER



Claude
Directeur financier

Parlons peu, parlons financement !

Cette année nos ressources ont découlé de 3 types de revenus :

- **Les revenus financiers** : constitués des réserves de trésorerie et des intérêts des prêts sociaux. Ces revenus sont utilisés pour compléter la partie des charges de fonctionnement non couvertes par les subventions de fonctionnement de nos financeurs
- **Les subventions publiques** : la fondation a obtenu du ministère de l'intérieur et du budget spécial de la préfecture de police une augmentation de 5% de la participation aux charges de fonctionnement. Le montant total des subventions de l'exercice représente 57% des ressources de la fondation et les participations aux charges de fonctionnement permettent de couvrir 78% de ces charges
- **Les revenus des activités** : ces ressources sont issues des activités de la distribution automatique, des loyers des résidences d'accueil, des Cartes Loisirs et des autres partenariats. Cette année, les revenus de la distribution automatique ont permis de financer les prestations subventionnées des vacances famille ainsi que de l'Opération Azur. Les loyers des résidences ont permis d'assurer l'entretien des résidences et la rénovation des logements. Les autres revenus ont permis de contribuer au financement des prestations subventionnées

En bref, voici un récapitulatif du financement :

Les ressources financières :

- Subventions publiques : 57%, 2 117 K€
- Ressources issues des activités : 33%, 1 226 K€
- Revenus financiers sur fonds propres : 10%, 378 K€

L'utilisation des ressources :

- Actions sociales : 61%, 2 328 K€
- Fonctionnement : 39%, 1 466 K€

Si vous souhaitez avoir plus de chiffres, nous pouvons vous fournir le récapitulatif "Une année en chiffres" sur demande.

BILAN DES ACTIONS

Les actions sociales en faveur des bénéficiaires :

Le montant consacré aux **actions sociales** au cours de l'exercice 2020 représente 2,3 M€.

Si la pandémie a très fortement impacté l'activité de la fondation en matière de loisirs et de vacances, les autres missions ont pu être menées avec efficacité.

Les dépenses de l'**Arbre de Noël** s'élèvent à 512 K€. Le spectacle ayant été annulé, 18 000 chèques cadeaux d'une valeur de 30€ ont été octroyés aux enfants des bénéficiaires.

En matière de **solidarité financière**, l'activité des **prêts** de 2020 a répondu à la demande des agents malgré le contexte sanitaire : **174 prêts sociaux** ont été accordés pour un montant prêté (1,08 M€) qui est supérieur de 6% à celui de 2019.

52 bourses scolaires ont été attribuées à des orphelins de la préfecture pour un montant total de 80 K€.

2,3 M€

C'est le montant consacré aux actions sociales en 2020

301

C'est le nombre d'enfants qui sont partis en colonies de vacances

Dans le domaine des loisirs et des vacances, les actions financées sont les suivantes :

- **Séjours jeunes** : 301 enfants ont séjourné au cours des vacances d'été et de l'automne pour une subvention de 144 K€, soit 480€ par enfant
- **Subventions vacances** : 73 K€ pour 677 dossiers d'agents ayant séjourné par l'intermédiaire des prestataires vacances de la fondation
- **Aide aux vacances famille** : 68 K€ pour 615 aides unitaires de 65€ par enfant
- **Opération Azur** : 289 K€ avec une subvention unitaire de 250€ pour 1 164 personnes
- **Billetterie loisirs** : 24 K€ pour 871 prestations subventionnées

En matière **d'hébergement** dans les 3 résidences d'accueil gérées par la fondation, 196 agents ont été logés (dont 43 jeunes policiers sortant d'Ecoles de Police) et 30 logements ont été rénovés pour un montant total de 76,5 K€ dont 15 logements financés par la DRCPN par une subvention de 30 K€.



REJOIGNEZ-NOUS !



CONCEPTION/RÉDACTION



Lauren
Chargée de communication